

Wolves Charleroi

Inline Hockey Club

Saison 2018-2019

Début de la saison :

Samedi 8 septembre à partir de 9h30

Situation de NOTRE NOUVELLE SALLE

Salle de l'ARC-en-CIEL

Place du Prieuré, 22 – 6040 - JUMET

Horaires des entrainements :

Mercredi :

Heures	Catégories
15h - 16h30	U10-U12
16h30 - 18h	U14
18h - 19h30	U16
19h30 – 21h	U20 – DIV 2 (anciennement N3)
21h - 23h	DIV 1

Samedi :

Heures	Catégories
9h30 - 10h30	Débutants
10h30 - 12h	U10-U12
12h - 13h30	U14
13h30 - 15h	U16
15h - 16h30	U20
16h30 - 18h	DIV 2 (anciennement N3)
18h - 20h	DIV 1

Les horaires pour les catégories U20 – DIV2 et DIV1 pourront être modifiés en début de saison après concertation avec les joueurs et les entraîneurs

1995



2018

Montant des Cotisations annuelles :

- 1 entraînement semaine 150 €
 - 2 entraînements semaine 300 €

 - Réduction familles nombreuses : 2^{ème} cotisation : -5%
 - 3^{ème} cotisation : -10%
- (La cotisation la plus élevée est considérée comme la 1^{ère} cotisation)

Les cotisations sont à payer en espèces au secrétaire du Club ou par virement bancaire sur le compte **ING BE32 3630 3931 0302**. Dans ce cas, veuillez indiquer le Nom et prénom du joueur en communication. Il est possible d'effectuer le paiement en 2 versements moyennant le respect impératif des dates suivantes :

- 1^{er} versement le **23 Septembre au plus tard** (min.50%) dans le cas où celle-ci ne sera pas versée le joueur ne sera pas affilié, donc pas assuré et ne pourra donc participer à aucune compétition officielle)
- 2^{ème} versement le solde pour le **31 Décembre 2018 au plus tard**.

Les frais de cotisation couvrent :

- l'affiliation à la fédération incluant l'assurance ARENA
- le paiement des matchs à la fédération
- le défraiement des arbitres de matchs
- la location de la salle ARC-en-CIEL
- le défraiement des entraîneurs
- l'achat des pucks et autres équipements nécessaires

TRES IMPORTANT :

- 1) Le document d'affiliation doit nous parvenir pour le **23 septembre 2018 au plus tard**.
- 2) Pour participer officiellement au championnat, votre inscription ne sera entérinée et validée qu'après le 1^{er} versement et la réception des documents dûment complétés par l'affilié. (Signature – **certificat médical avec cachet du médecin**)
- 3) Pour les nouvelles affiliations, il est impératif de joindre une photo récente (format C.I.) et une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- 4) La responsabilité des parents reste entière pour les joueurs présents dans la salle en dehors de leurs heures d'entraînements.
- 5) Le règlement d'ordre intérieur est affiché dans la buvette de notre nouvelle salle ainsi que sur le site des Wolves Charleroi. www.wolvescharleroi.be

1995



2018



Une brocante sera organisée en début de saison les samedis 15 et 22 septembre, à partir de 9h30, pour vous permettre de vendre ou d'acheter du matériel et équipement de roller.

Tous les documents et renseignements pour la nouvelle saison seront disponibles sur le site :
www.wolvescharleroi.be

A très bientôt en bonne forme pour attaquer la nouvelle saison.

Le Comité des Wolves

1995

2018

Wolves Charleroi Hockey in-line club asbl
Rue Matteoti n°8 – 6001 Marcinelle – 0806.341.402
www.wolvescharleroi.be